



Recrutement en Alternance

Trouvez Votre Candidat Idéal

Votre Besoin

Bienvenue dans notre espace dédié au recrutement en alternance. Précisez la nature de votre demande afin que nous puissions vous accompagner au mieux dans votre démarche.

Type de Demande

Recrutement en
alternance

Recherche de
candidat

Dépôt d'une offre

Autre

Demande
d'information



Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans chacune de ces démarches. Que vous souhaitiez recruter un alternant, déposer une offre ou simplement obtenir des informations, nous vous guidons à chaque étape du processus.

Secteur d'Activité 1



Management & Développement

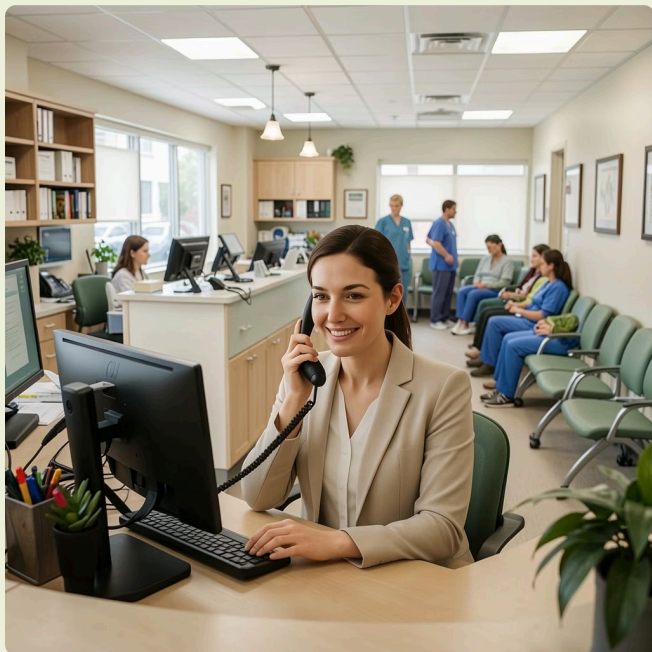
Développement des compétences, Management et ressources humaines, Administratif et médico-social — des secteurs au cœur de la performance organisationnelle et du capital humain.



Commerce & Services

Commerce et vente, Hôtellerie, Tourisme, Services, Hygiène et sécurité au travail — des domaines dynamiques offrant de nombreuses opportunités pour les alternants ambitieux.

Secteur d'Activité 2



Administratif / médico-social

Ces secteurs rassemblent des métiers essentiels au bon fonctionnement des structures de santé, d'accompagnement social et des établissements administratifs, offrant un large éventail de postes adaptés aux profils variés.



Développement des compétences

Le développement des compétences est primordial pour réussir dans ces secteurs. Il inclut la formation pratique, l'acquisition de savoir-faire spécifiques et le renforcement des compétences relationnelles nécessaires à un travail efficace et humain.

Secteur d'Activité 3



Hôtellerie

Le secteur de l'hôtellerie propose une diversité de métiers centrés sur la satisfaction client, la gestion des services et l'animation des établissements. Il demande à la fois des compétences organisationnelles, un sens aigu du service et une grande adaptabilité face aux évolutions du secteur.



Tourisme

Le secteur du tourisme englobe une large gamme d'activités visant à offrir des expériences enrichissantes aux voyageurs. Il nécessite une connaissance approfondie des destinations, une capacité à anticiper les besoins des clients et un savoir-faire en communication interculturelle pour garantir une prestation de qualité.

Secteur d'Activité 4



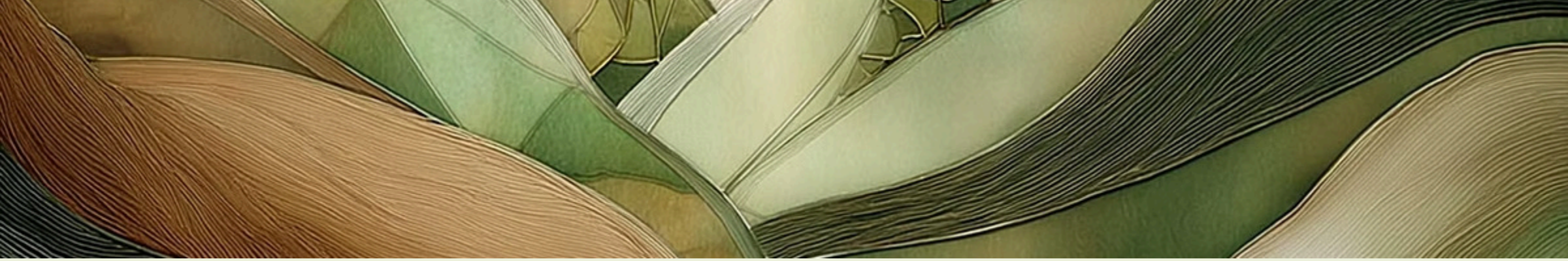
Services

Le secteur des services regroupe un ensemble diversifié d'activités allant de la santé à la finance, en passant par l'éducation et la restauration. Il met l'accent sur la relation client, la réactivité et la personnalisation des offres pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs.



Hygiène et sécurité au travail

La mise en place de protocoles rigoureux en matière d'hygiène et de sécurité est essentielle pour prévenir les accidents et assurer le bien-être des employés. Cela inclut la formation continue, l'évaluation des risques, ainsi que le respect des normes légales en vigueur.



Notre Accompagnement Entreprise

→ **Suivi Personnalisé**

Un conseiller dédié vous accompagne à chaque étape, de la définition du poste à la signature du contrat, en passant par la sélection des candidats.

→ **Présélection de Candidats**

Nous vous proposons des profils qualifiés et présélectionnés, correspondant précisément aux compétences et aux valeurs recherchées pour votre poste.

→ **Gestion Administrative**

Nous vous assistons dans toutes les formalités administratives liées au contrat d'alternance, des aides disponibles à la déclaration auprès des organismes compétents.

Les Aides aux Contrats d'Apprentissage

Aide unique à l'embauche

Entreprises de moins de 250 salariés, niveaux 3 et 4 (CAP au Bac) : jusqu'à 5 000 €.

Aide exceptionnelle — Bac+2

Entreprises de moins de 250 salariés, niveau 5 : jusqu'à 4 500 €.

Aide exceptionnelle — Bac+3 à Bac+5

Entreprises de moins de 250 salariés, niveaux 6 et 7 : jusqu'à 2 000 €.

Aide exceptionnelle — Grandes entreprises

250 salariés et plus : niveaux 3 et 4 jusqu'à 2 000 € ; niveau 5 jusqu'à 1 500 € ; niveaux 6 et 7 jusqu'à 750 €.

Exonération de charges sociales

Exonération totale ou partielle des cotisations patronales et salariales selon le salaire de l'apprenti.

Cas particulier

Jusqu'à 6 000 € pour tout employeur recrutant un apprenti reconnu travailleur handicapé (RQTH).

Aides versées sur la 1ère année du contrat uniquement, en versement mensuel automatique. Applicable aux contrats conclus à partir du 8 mars 2026 et débutant avant le 1er janvier 2027. Source : Décret n° 2026-168 du 6 mars 2026.

Rémunération des Apprentis en 2026

La rémunération d'un apprenti est calculée en pourcentage du SMIC, selon l'âge et l'année d'exécution du contrat. Le SMIC mensuel brut est fixé à 1 823,03 € depuis le 1er janvier 2026 (12,02 €/heure).

Âge	1ère année	2ème année	3ème année
16-17 ans	27% → 492,22 €	39% → 710,98 €	55% → 1 002,67 €
18-20 ans	43% → 783,90 €	51% → 929,75 €	67% → 1 221,43 €
21-25 ans	53% → 966,21 €	61% → 1 112,05 €	78% → 1 421,97 €
26 ans et plus	100% → 1 823,03 €	100% → 1 823,03 €	100% → 1 823,03 €

Exonération fiscale pour l'apprenti

Les salaires des apprentis sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel (21 876 € en 2026).

Seuil d'exonération des cotisations sociales

Abaisé à 50% du SMIC pour les contrats conclus depuis le 1er mars 2025 (contre 79% auparavant), ce qui réduit le salaire net.

Convention collective

Pour les 21-25 ans et 26 ans et plus, retenir le salaire le plus élevé entre le % du SMIC et le % du salaire minimum conventionnel.

Source : Code du travail — Barème au 1er janvier 2026. SMIC : 1 823,03 € brut mensuel.

Les + de 26 ans en Alternance : un Atout pour Votre Entreprise

Expérience professionnelle

Les alternants de plus de 26 ans apportent une expérience terrain souvent significative, une maturité professionnelle et une capacité d'adaptation immédiate aux exigences du poste.

Motivation renforcée

Engagés dans une démarche volontaire de reconversion ou de montée en compétences, ils font preuve d'une motivation et d'une implication bien au-dessus de la moyenne.

Autonomie et fiabilité

Plus autonomes dans leur organisation, ils nécessitent moins d'encadrement et s'intègrent rapidement dans les équipes.

Rémunération au SMIC


À partir de 26 ans, la rémunération est fixée à 100% du SMIC (1 823,03 €/mois), ce qui reste compétitif au regard du profil et des compétences apportées.

Fidélisation

Souvent en quête de stabilité professionnelle, ils sont plus enclins à s'investir sur le long terme et à rejoindre l'entreprise à l'issue du contrat.

Diversité et richesse des équipes

Mélanger les générations au sein d'une équipe favorise le partage de compétences, la créativité et la cohésion.

 *Un profil senior en alternance, c'est l'assurance d'un collaborateur engagé, opérationnel rapidement et porteur de valeur ajoutée dès le premier jour.*

Le Contrat de Professionnalisation : Une Autre Forme d'Alternance

Le contrat de professionnalisation est un dispositif de formation en alternance qui permet aux entreprises de former leurs futurs collaborateurs tout en leur offrant une expérience professionnelle qualifiante.

Objectif principal : Obtenir une qualification professionnelle (diplôme, titre, CQP) et favoriser l'insertion ou le retour à l'emploi des bénéficiaires.

Public cible : Jeunes de 16 à 25 ans révolus, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS, AAH) ou ayant bénéficié d'un CUI.

Durée du contrat : Généralement de 6 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications. Peut être en CDD ou CDI.

Rythme d'alternance : Variable, avec des périodes d'enseignement théorique (15% à 25% de la durée totale) et des périodes d'activité professionnelle en entreprise.

Rémunération : Calculée en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel, elle varie selon l'âge et le niveau de qualification du bénéficiaire.

Avantages pour l'entreprise : Recrutement adapté aux besoins, aides à l'embauche sous conditions, exonérations de certaines charges sociales, et la possibilité de former un collaborateur aux spécificités du poste.

Ce contrat offre une flexibilité intéressante pour les entreprises souhaitant développer les compétences de leurs équipes ou intégrer de nouveaux talents via une formation adaptée.

Rémunération en Contrat de Professionnalisation 2026

La rémunération en contrat de professionnalisation est calculée en pourcentage du SMIC selon l'âge et le niveau de qualification. SMIC 2026 : 1 823,03 € brut mensuel.

Âge	Niveau de diplôme	% du SMIC	Montant brut mensuel
Moins de 21 ans	Sans bac professionnel	55%	1 002,67 €
Moins de 21 ans	Bac professionnel ou équivalent	65%	1 184,97 €
21 ans et plus	Sans bac professionnel	70%	1 276,12 €
21 ans et plus	Bac professionnel ou équivalent	80%	1 458,42 €
26 ans et plus	Tous niveaux	100% du SMIC ou 85% du salaire conventionnel	1 823,03 € minimum

Convention collective : Si le salaire minimum conventionnel de la branche est plus favorable, c'est ce montant qui s'applique.

Revalorisation automatique : Le taux de rémunération évolue le 1er jour du mois suivant l'anniversaire du salarié.

CDD ou CDI : Le contrat de professionnalisation peut être conclu en CDD (6 à 12 mois, jusqu'à 36 mois) ou en CDI avec une période de professionnalisation en début de contrat.

Source : Code du travail – Barème au 1er janvier 2026. SMIC : 1 823,03 € brut mensuel (12,02 €/h).

Comparatif des Contrats : CDD, Apprentissage et Professionnalisation

Choisir le bon type de contrat est essentiel, tant pour l'entreprise que pour le salarié. Voici un aperçu comparatif de trois modèles de contrat courants, en se concentrant sur une durée de 12 mois pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Aspect	CDD (Contrat à Durée Déterminée)	Contrat d'Apprentissage	Contrat de Professionnalisation
Public cible	Toute personne, pour répondre à un besoin temporaire.	16 à 29 ans (pas de limite d'âge pour certains publics).	16 à 25 ans, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires spécifiques.
Objectif	Faire face à une surcharge temporaire de travail ou remplacer un salarié.	Obtenir un diplôme ou un titre professionnel reconnu par l'État.	Obtenir une qualification professionnelle (diplôme, titre, CQP).
Durée typique	Généralement 12 mois (18 à 36 mois maximum, renouvellement compris).	De 6 mois à 3 ans (souvent 12 mois pour certains parcours).	De 6 à 12 mois (jusqu'à 24 à 36 mois pour certains publics/qualifications).
Statut du salarié	Salarié	Apprenti (statut spécifique associant formation et travail).	Salarié (statut spécifique pour la formation professionnelle).
Rémunération (SMIC 2026 : 1 823,03 €)	SMIC minimum, selon les conventions collectives et le poste.	% du SMIC ou salaire minimum conventionnel (variable selon l'âge et l'année de formation).	% du SMIC ou salaire minimum conventionnel (variable selon l'âge et le niveau de qualification).
Aides entreprise	Aides générales à l'emploi, le cas échéant, non spécifiques au CDD.	Aide exceptionnelle, exonérations fiscales et réductions de cotisations sociales.	Aides à l'embauche, exonérations de certaines charges sociales.
Volet formation	Optionnel, à l'initiative de l'employeur.	Obligatoire : alternance entre enseignement théorique (CFA) et travail pratique.	Obligatoire : enseignement théorique (15 à 25 % de la durée) et activité professionnelle.

Ce tableau offre une comparaison générale ; les conditions et aides spécifiques peuvent varier.

Coût Réel pour l'Entreprise : CDD vs Apprentissage vs Professionnalisation

À salaire brut équivalent, le coût réel pour l'entreprise varie considérablement selon le type de contrat, grâce aux aides et exonérations de l'État. Exemple basé sur un profil de 21-25 ans, SMIC 2026 : 1 823,03 €.

Élément	CDD	Contrat d'Apprentissage	Contrat de Professionnalisation
Salaire brut mensuel	1 823,03 € (SMIC)	966,21 € (53% SMIC)	1 276,12 € (70% SMIC)
Charges patronales (~42%)	~765 €	Exonération totale*	Exonération partielle*
Aide État (1ère année)	Aucune	Jusqu'à 5 000 €	Selon dispositif
Prise en charge formation	Non	Oui (OPCO)	Oui (OPCO)
Coût mensuel estimé	~2 588 €	~966 € net d'aides	~1 276 € net d'aides
Indemnité fin de contrat	10% (prime précarité)	Aucune	Aucune (si CDI)

CDD

Coût le plus élevé — salaire plein + charges patronales + prime de précarité de 10% en fin de contrat. Aucune aide spécifique de l'État.

Contrat d'Apprentissage

Coût le plus bas — salaire réduit selon l'âge, exonération totale de charges sociales sous le SMIC, aide exceptionnelle jusqu'à 5 000 € la 1ère année, formation prise en charge par l'OPCO.

Contrat de Professionnalisation

Coût intermédiaire — salaire plus élevé que l'apprentissage, exonérations partielles de charges, formation prise en charge par l'OPCO, pas de prime de précarité si CDI.

**Exonération totale des cotisations salariales et patronales pour les apprentis dont la rémunération est inférieure à 50% du SMIC (contrats conclus depuis mars 2025). Formation prise en charge par l'OPCO selon le niveau de prise en charge défini. Les montants sont indicatifs et peuvent varier selon la convention collective et la taille de l'entreprise.*

Pourquoi Recruter en Alternance ?

Un Investissement sur l'Avenir

Recruter un alternant, c'est former un collaborateur à vos méthodes de travail dès le départ. Vous façonnez ses compétences selon vos besoins spécifiques, avec la possibilité de l'intégrer durablement à votre équipe à l'issue de sa formation.



Des Avantages Concrets

L'alternance offre des bénéfices financiers significatifs pour l'entreprise : aides à l'embauche, exonérations de charges sociales et prise en charge des frais de formation. Un levier de croissance accessible à toutes les structures, quelle que soit leur taille.

L'alternance est un dispositif gagnant-gagnant : l'entreprise bénéficie d'un collaborateur motivé et formé, tandis que l'alternant acquiert une expérience professionnelle concrète. Notre accompagnement vous garantit un suivi personnalisé tout au long du contrat, pour une collaboration réussie.

Comment procéder ?

1 — Soumettre Votre Demande

Remplissez le formulaire de contact en précisant votre besoin, le poste proposé et le secteur d'activité concerné. Plus votre demande est détaillée, plus notre équipe sera en mesure de vous proposer une réponse adaptée et rapide.

 www.aepformation.com

Déposer une offre | CFA AEP



Toutes les demandes sont traitées dans les meilleurs délais. Un conseiller prendra contact avec vous sous 48 heures ouvrées pour faire le point sur votre besoin et vous proposer les solutions les plus pertinentes.


2 — Conseils pour Votre Demande

- **Soyez précis sur le poste :** Indiquez l'intitulé exact, les missions et le niveau de qualification attendu
- **Mentionnez vos contraintes :** Date de début, durée du contrat et prérequis indispensables
- **Pensez à l'accueil :** Indiquez si un tuteur est déjà identifié au sein de votre structure



Nous Contacter

Un conseiller du CFA AEP vous recontactera rapidement pour vous proposer des profils adaptés à votre besoin.

 Email

formation@aepfrance.com

 Téléphone

[+33 4 68 66 57 57](tel:+33468665757)

 Adresse

18, Bd J.F. Kennedy — Le
Baudelaire, 66100 Perpignan

 Site web

[Déposer une offre en ligne
sur aepformation.com](https://aepformation.com)

[LinkedIn : linkedin.com/company/56468053](https://www.linkedin.com/company/56468053)